

TRANSPORT NON URBAIN DE VOYAGEURS: KILOMETRES PARCOURUS ET CHIFFRE D'AF- FAIRES 1986

Marcel TOUZELET

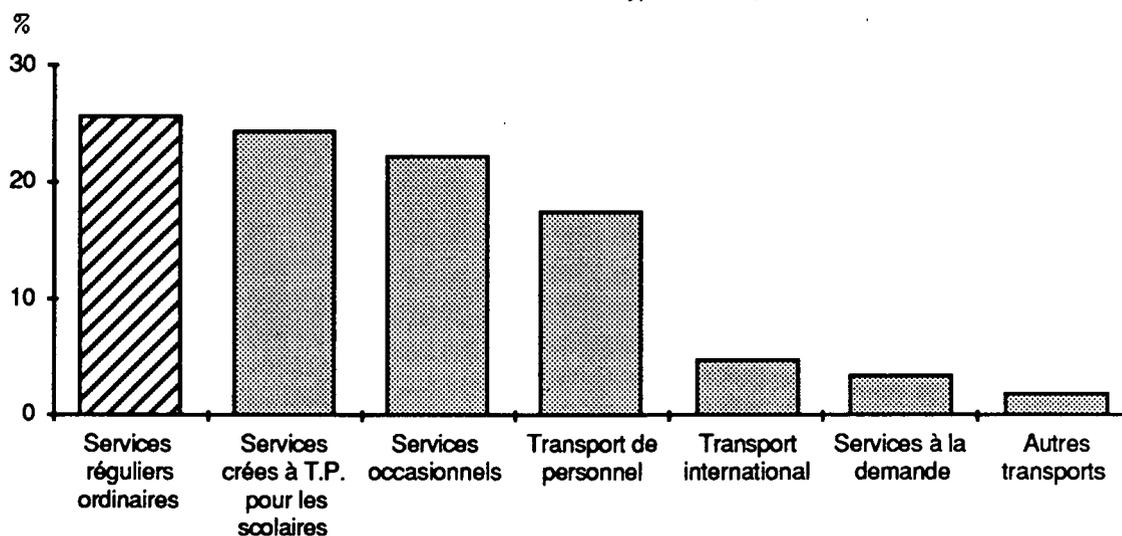
Les quelque 2 700 entreprises ayant pour activité principale le transport routier de voyageurs ont effectué 1 230 millions de kilomètres en non urbain au cours de l'année 1986, pour un chiffre d'affaires net de 9 640 millions de francs. Pour cette activité, 35 500 véhicules ont été utilisés.

**Autant de kilo-
mètres sur les
services créés
pour les scolaires
que sur les servi-
ces réguliers ordi-
naires**

Un quart des kilomètres a été effectué sur lignes régulières, et un quart également relève des services réguliers créés à titre principal pour les scolaires. Vient ensuite les services occasionnels (plus de 20 % des kilomètres en non urbain), puis le transport de personnel (un peu moins de 20 %).

Plus l'entreprise est grande, plus la part des services spéciaux scolaires diminue, alors qu'augmente, en revanche, celle des lignes régulières.

Répartition en % des kilomètres parcourus
en non urbain selon le type de transport



Chiffre d'affaires net non urbain en 1986 par classe de taille des entreprises

Effectif de l'entreprise (salariés + non salariés)	Chiffre d'affaires moyen en francs	
	par véhicule	par km
- de 6 personnes	150 000	7,70
6 à 19 personnes	210 000	6,90
20 à 99 personnes	310 000	7,85
100 personnes et +	340 000	8,50
Ensemble	270 000	7,85

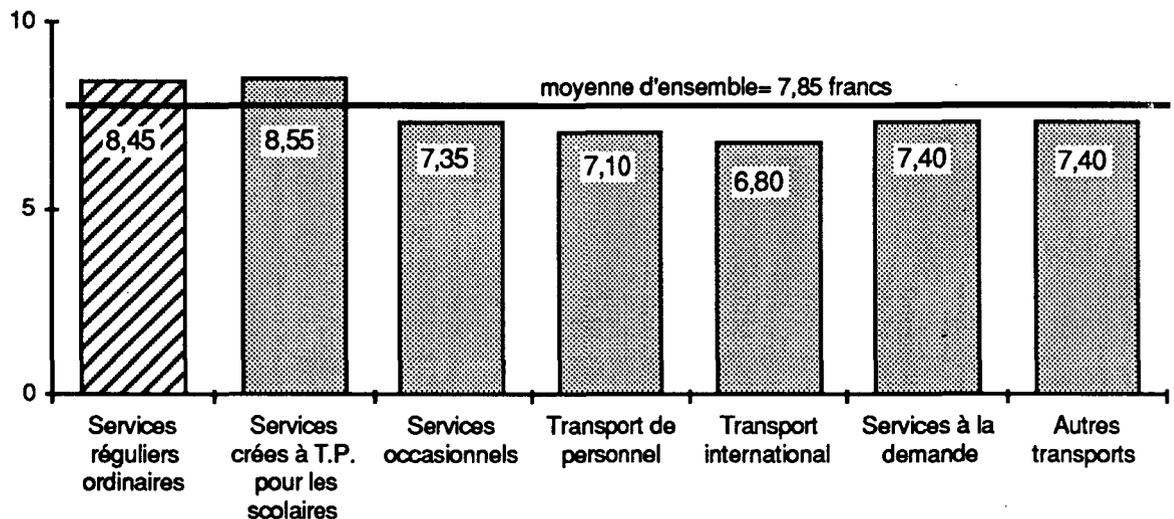
Octobre 1988

Le chiffre d'affaires net moyen **par véhicule** de transport routier croît avec la taille de l'entreprise. Il était de 270 000 francs pour l'ensemble des entreprises en 1986 et atteignait 340 000 francs pour celles de 100 personnes et plus, lesquelles sont équipées presque exclusivement de véhicules de grande capacité.

Chiffre d'affaires net moyen : 7,85 F. par kilomètre

Le chiffre d'affaires net moyen **par kilomètre** de transport non urbain s'est établi à 7,85 francs. Il est supérieur à la moyenne dans les entreprises de grande taille (8,50 francs pour celles de 100 personnes et plus). Si l'on considère le type de transport, il apparaît très nettement que ce chiffre moyen est plus élevé pour les services créés à titre principal pour les scolaires (8,55 francs) et pour les services réguliers ordinaires (8,45 francs). ■

Chiffre d'affaires net moyen par kilomètre pour chaque type de transport non urbain



Les résultats de «l'enquête transports non urbains», gérée désormais par l'O.E.S.T., et venant en complément de «l'enquête annuelle d'entreprise», sont publiés tous les ans dans la brochure du ministère des Transports et de la Mer, intitulée *Statistiques relatives aux transports non urbains de voyageurs*. Les informations présentées ci-dessus sont extraites de la brochure concernant l'année 1986 dont la parution est imminente (on peut se la procurer au C.E.T.U.R., bureau de vente, 8 avenue Aristide Briand, 92 220 Bagneux, tél. (1) 46 57 11 47).